



Communiqué de presse
Paris, le 7 mars 2017

Mixité des métiers en Île-de-France : malgré de fortes disparités, l'égalité femmes-hommes progresse

La Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE) et l'INSEE Île-de-France publient aujourd'hui une étude régionale inédite sur la mixité des métiers en Île-de-France.

En 2013, en Île-de-France, près d'un emploi sur deux (49,1 %) est occupé par une femme. Mais selon les métiers, cette part se révèle très hétérogène. Les femmes n'investissent pas tous les métiers dans les mêmes proportions. En Île-de-France comme en province, la ségrégation professionnelle persiste, même si elle se réduit avec le temps. Ces disparités sont sources d'inégalités salariales entre les femmes et les hommes et de moindres opportunités de carrière, pour les femmes comme pour les hommes.

« Cette réduction des disparités entre les femmes et les hommes est une bonne nouvelle, mais de fortes disparités persistent et il est anormal qu'à compétences égales, les femmes continuent de gagner moins ou que les jeunes filles n'accèdent pas à certains métiers considérés à tort comme réservés aux hommes » a souligné Michel Delpuech, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris.

La ségrégation professionnelle moins marquée en Île-de-France qu'en province

Depuis 2008, les métiers occupés principalement par des hommes ainsi que les métiers mixtes connaissent une féminisation de leurs effectifs, en particulier en Île-de-France. En outre, les métiers à dominance féminine, plus souvent occupés à temps partiel et moins rémunérés, sont moins nombreux qu'en province. Plus diplômées, les jeunes femmes se positionnent plus fréquemment que leurs aînées sur des métiers plus rémunérateurs et/ou en expansion. Ce faisant, les jeunes générations contribuent à accroître la mixité des métiers.

La mixité des métiers, une priorité de l'État en Île-de-France

Pour favoriser la mixité des métiers, les services de l'État en région soutiennent de nombreuses actions de déconstruction des stéréotypes sexistes qui conduisent les jeunes filles et les jeunes garçons à s'orienter dans une filière plutôt qu'une autre. Ils appuient également des programmes en faveur de l'emploi des femmes et de soutien à des créatrices d'entreprise dans certains secteurs à dominance masculine comme le bâtiment ou le numérique.

Pour en savoir plus, lien vers l'étude insee.fr/fr/statistiques/2586548.

Contact presse

Préfecture de Paris et d'Île-de-France
01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr
Twitter : https://twitter.com/prefet75_IDF
Google + : <https://plus.google.com/+IledefranceGouvFrParis>